

Pièces techniques complémentaires  
à joindre au dossier de demande d'aide concernant :

## La connaissance du domaine de l'eau et des milieux aquatiques

### Etudes

- Cahier des charges de l'étude

### Colloques

- Document présentant l'objectif et le cadre du colloque, le programme détaillé, le public visé, les éventuels produits (actes, site Internet dédié,...).

### Réseaux de surveillance du milieu naturel

- Cahier des charges technique du dossier de consultation des entreprises (projet le cas échéant)
- Tableau « synoptique » décrivant le détail du dispositif de suivi à joindre au dossier de demande [[MOD technique connaissance suivi.xlsx](#)]
- Répartition des prestations : régie / externalisation
- Résultats des études préalables, s'il y a lieu
- Carte des sites
- Programme d'analyse par site : paramètres, fréquence, prestataire
- Justificatif de déclaration au SANDRE du (ou des) réseau(x)
- Justification du code SANDRE des stations ou formulaire complété en vue de la codification par l'agence des stations non codifiées SANDRE
- Attestation d'absence de doublons de mesures (avec les mesures déjà programmées par l'agence, la Dreal ou l'AFB dans le programme de surveillance du bassin)

-----  
Pour connaître les **prescriptions techniques** à respecter :  
contacter la Direction de l'Evaluation et de la Planification de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

*L'agence se réserve la possibilité de demander d'autres pièces complémentaires à celles énumérées ci-dessus.*